



**Procès-verbal de la 44^e réunion du Conseil d'administration
tenue le vendredi 3 mai 2013 à 10h30, par vidéoconférence**

- Local 4412 de l'Édifice INRS à Québec
- Salle G-09 de l'Édifice 18 – campus de l'IAF à Laval

Étaient présents :

À Québec : Colette Bergeron, Rudolf Bertrand, Magella Cantin¹, Michel Leclerc
À Laval : Francine Lambert, Jacques Pelletier, Céline Tremblay

Était absent : aucune absence

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour
2. Acceptation du procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration du 8 mars 2013
3. Suivi du procès-verbal du 8 mars 2013
 - a. Contribution de l'INRS à l'APRES-INRS
 - b. Site Web de l'APRES-INRS
 - c. Procédures des activités hors APRES-INRS
4. Activités
 - a. Région de Québec
 - b. Région de Laval/Montréal
5. Approbation de demandes d'adhésion de nouveaux membres
6. Rapport financier
 - a. État des cotisations
 - b. Perspectives budgétaires
 - c. Tableaux financiers
7. Divers
8. Confirmation de la date de la prochaine réunion
9. Levée de la réunion

¹ Magella Cantin doit quitter la réunion après le point 3 de l'ordre du jour.



1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour

La réunion débute à 10h30.

Sur proposition de Michel Leclerc, appuyée par Francine Lambert, l'ordre du jour est accepté tel que proposé.

Résolution CA44-mai-3-13-01

2. Acceptation du procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration du 8 mars 2013

Il est proposé de modifier le 2^e paragraphe du point 3 d du projet de procès-verbal en biffant «à l'exception d'une année».

Sur proposition de Magella Cantin, appuyée par Céline Tremblay, le procès-verbal est accepté en tenant compte de la modification proposée.

Résolution CA44-mai-3-13-02

3. Suivi du procès-verbal du 8 mars 2013

a. Contribution de l'INRS à l'APRES-INRS

Rudolf Bertrand informe les membres du Conseil qu'il n'a toujours pas obtenu une rencontre avec le directeur général de l'INRS afin que l'INRS reconsidère sa décision de mettre fin à sa contribution financière aux activités de l'APRES-INRS. En raison de ce fait, il a préparé un projet de lettre au directeur général afin de souligner les conséquences de cette décision et de l'importance de tenir la rencontre sollicitée. Ce projet a été élaboré avec l'aide des membres fondateurs de l'APRES-INRS, soit Magella Cantin, Aicha Achab et Bernard Bobée. Rudolf Bertrand a transmis par courriel le projet de lettre aux membres du Conseil. Il s'ensuit une discussion. Certaines modifications sont suggérées dont notamment les suivantes :

- Au 2^e paragraphe : «...a mandaté un sous-comité composé...»
- Au 3^e paragraphe : «...a réuni plus de cent-vingt (120) membres dont la majorité est encore active.»
- Au 5^e paragraphe, biffer la phrase «Compte tenu des efforts de rationalisation décidés par le CA...»

Sur proposition de Michel Leclerc, appuyée par Colette Bergeron, le projet de lettre est adopté en tenant compte des modifications suggérées. Cette lettre sera signée par Rudolf Bertrand et les membres fondateurs de l'APRES-INRS, soit Magella Cantin, Aicha Achab et Bernard Bobée, et transmise au directeur général de l'INRS dans les meilleurs délais.

Résolution CA44-mai-3-13-03



b. Site Web de l'APRES-INRS

Pour faire suite à la dernière réunion, Magella Cantin informe qu'il a transmis les commentaires des membres du Conseil aux services informatiques de l'INRS. Ces derniers sont à effectuer les travaux nécessaires à l'élaboration d'un nouveau site Web. Il fera un suivi auprès des services informatiques.

c. Procédures des activités hors APRES-INRS

Aucune démarche n'a été effectuée. Magella Cantin fera rapport lors de la prochaine réunion.

4. Activités

a. Région de Québec

Colette Bergeron informe qu'une activité s'est tenue le 26 avril 2013. 23 personnes dont 11 membres ont assisté à une pièce de théâtre au Théâtre de La Bordée. Le coût de cette activité s'est élevé à 120,00 \$, soit l'achat de 10 billets (un billet était gratuit) pour les membres actifs.

Sur proposition de Jacques Pelletier, appuyée par Francine Lambert, il est décidé que l'APRES-INRS assumera le coût total de 120,00 \$.

Résolution CA44-mai-3-13-04

Un déjeuner est prévu en mai pour lequel l'APRES-INRS n'assumera aucun coût.

Enfin, un autre déjeuner aura lieu en septembre prochain au cours duquel une conférence de Michel Leclerc sur un voyage sera offerte. Cette conférence devrait coûter environ 100 \$ pour la location de la salle.

b. Région de Laval/Montréal

Francine Lambert confirme qu'un dîner à la cabane à sucre le Chalet du Ruisseau à St-Benoit de Mirabel s'est tenu le 27 mars dernier. 18 personnes, dont 17 membres, ont participé à cette activité. L'APRES-INRS a assumé un coût de 309 \$ conformément à la résolution adoptée lors de la dernière réunion du CA.

De plus, Francine Lambert propose une sortie au nouveau Planétarium de Montréal. Pour un groupe, il faut réserver et payer à l'avance. Le coût de la visite est d'environ 19,00 \$ par personne, incluant deux représentations d'une durée approximative de 1 heure 40. Cette activité se tiendrait l'automne prochain. Il est proposé que chacun des participants membres actifs paie 10,00 \$, le solde étant assumé par l'APRES-INRS.



Sur proposition de Francine Lambert, appuyée par Colette Bergeron, il est décidé que l'APRES-INRS assumera les coûts suivants : la location de la salle pour le déjeuner conférence prévu à Québec en septembre 2013, soit un montant d'environ 100 \$, et un coût d'environ 10 \$ par membre actif qui participera à la visite du nouveau Planétarium de Montréal prévue à l'automne 2013.

Résolution CA44-mai-3-13-05

5. Approbation de demandes d'adhésion de nouveaux membres

Aucune demande d'adhésion de nouveaux membres n'a été reçue depuis la dernière réunion. Michel Leclerc a fait parvenir par courriel le 2 mai 2013 un tableau sur l'état des inscriptions au 1^{er} mai 2013. À cette date, on compte 72 membres en règle.

6. Rapport financier

- a. État des cotisations pour l'APRES-INRS
- b. Perspectives budgétaires
- c. Tableaux financiers

Michel Leclerc présente les tableaux «*Plan A : retour du financement de l'INRS en 2014*», «*Plan B : retour du financement de l'INRS en 2015*» et «*Projection de l'évolution de l'encaisse*». Ces tableaux ont été transmis par courriel le 2 mai 2013 aux membres du CA. Ces tableaux prennent en compte les décisions prises par les membres du CA lors de leur dernière réunion.

Sur proposition de Céline Tremblay, appuyée par Francine Lambert, le rapport financier présenté par le trésorier est accepté.

Résolution CA44-mai-3-13-06

7. Divers

Aucun sujet n'est discuté.

8. Confirmation de la date de la prochaine réunion

La prochaine réunion du CA se tiendra le lundi 19 août 2013 à 9 h 30. Suite à la rencontre avec le directeur général de l'INRS concernant la contribution financière de l'INRS aux activités de l'APRES-INRS, une réunion du CA pourrait être convoquée avant cette date. Enfin, il est convenu que la prochaine réunion statutaire annuelle de l'Assemblée générale de l'APRES-INRS se tiendrait en vidéoconférence le 18 octobre 2013, cette date étant à confirmer lors de la réunion du 19 août 2013.



9. Levée de la réunion

L'ordre du jour étant épuisé, Colette Bergeron, appuyée par Céline Tremblay, propose la levée de la réunion à 11 h 45.

Jacques Pelletier
Secrétaire

Rudolf Bertrand
Président

Accepté par le Conseil d'administration lors de sa réunion tenue le 19 août 2013